



à introduire avant le 1<sup>er</sup> novembre de l'année en cours

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal + Localité : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Tél. / Gsm : \_\_\_\_\_ E-Mail : \_\_\_\_\_

Compte bancaire : \_\_\_\_\_

## Prime de mérite (75€)

(Élèves de l'enseignement général, secondaire technique ou professionnel)

### Pièces à joindre :

copie du bulletin du dernier trimestre/semestre de l'année scolaire 2025/2026

## Prime de fin d'études secondaires (150€)

(Élèves ayant obtenu le diplôme de fin d'études secondaires resp. un certificat ou un diplôme de fin d'études reconnues par le Ministère de l'Éducation nationale)

mention "bien" (+ 50€)

mention "très bien" (+ 75€)

mention "excellent" (+ 100€)

### Pièces à joindre :

copie du diplôme de fin d'études secondaires de l'année scolaire 2025/2026

## Prime aux apprentis (150€)

(Élèves ayant obtenu le certificat de capacité professionnelle, le diplôme d'aptitude professionnelle ou un certificat ou un diplôme de fin d'études reconnues par le Ministère de l'Éducation nationale)

### Pièces à joindre :

copie du certificat/diplôme de l'année scolaire 2025/2026

## Prime aux étudiants de l'enseignement supérieur (250€)

(Étudiants de l'enseignement supérieur de type Bachelor ou type Master)

### Pièces à joindre :

copie du diplôme officiel de l'année scolaire 2025/2026

Aucune prime n'est alloué aux élèves/étudiants ayant atteint l'âge de 28 ans et disposant d'un revenu propre régulier au moment de la réception du diplôme.

Je déclare que je ne dispose pas d'un revenu propre.

Reservé à l'administration communale

accordée

refusée

**Signature du demandeur**

(également signature du parent tuteur si le demandeur est mineur)

En remplissant le présent formulaire, vous êtes d'accord que vos données personnelles indiquées ci-dessus soient enregistrées et traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.